

Note de présentation des comptes administratifs 2025

Sommaire

Préambule	3
Titre 1 - Budget principal - Section de fonctionnement	4
1. Vue d'ensemble	4
2. Les dépenses réelles de fonctionnement	4
3. Les recettes réelles de fonctionnement	5
Titre 2 - Budget principal - Section d'investissement	6
1. Vue d'ensemble	6
2. Restes à réaliser au 31 décembre 2025	6
3. Principales réalisations 2025	7
Titre 3 - Budget principal - Résultat global 2025	8
Titre 4 - Les budgets annexes	9
1. Aide à domicile	9
2. Office du tourisme	9
3. Autorisations du droit des sols (ADS)	10
4. Résidence autonomie Jean-Guenier	10
5. Assainissement collectif	11
6. SPANC	12
7. Zone d'activités de Thuit-Anger	12
8. Zone d'activités de Quillebeuf	13
9. Parc du Roumois	13
Titre 5 - Analyse financière globale	15
1. Évolution pluriannuelle de l'épargne brute	15
2. La dette bancaire consolidée	15
3. Les ratios de gestion	15
Titre 6 - Conclusion et perspectives	17

Préambule

L'exercice 2025 s'inscrit dans un contexte de forte contrainte sur les finances publiques. La loi de finances pour 2025 a prévu un effort global de 60 milliards d'euros pour ramener le déficit public à 5 % du PIB. Les collectivités territoriales y ont participé à hauteur de 2,2 milliards d'euros.

Trois mesures ont directement impacté la CCRS :

- La hausse de 3 points du taux de cotisation à la CNRACL (+12 points prévus au total entre 2025 et 2028), qui alourdit mécaniquement la masse salariale,
- Le gel des fractions de TVA perçues en compensation de la suppression de la taxe d'habitation et de la CVAE,
- La réduction du Fonds Vert, qui limite les capacités de cofinancement des investissements écologiques.

Sur le plan local, l'exercice 2025 est marqué par deux dynamiques majeures. D'une part, la réorganisation des services communautaires, approuvée en décembre 2024, a conduit à renforcer les effectifs de plusieurs directions. D'autre part, le programme d'investissement connaît une montée en puissance significative, portée en premier lieu par l'avancement du gymnase du lycée de Bourg-Achard, dont les travaux sont quasi terminés à fin 2025 pour une ouverture prévue au public en 2026.

Conformément à sa politique de gestion prudente, la Communauté de communes n'a contracté aucun nouvel emprunt en 2025, que ce soit sur le budget principal ou sur les budgets annexes. Les emprunts existants, à taux fixes faibles, continuent de s'amortir régulièrement.

Titre 1 - Budget principal - Section de fonctionnement

1. Vue d'ensemble

	CA 2024	CA 2025	Évolution
Dépenses réelles de fonctionnement	25 032 144 €	25 647 149 €	+ 2,5 %
Recettes réelles de fonctionnement	27 722 715 €	27 727 916 €	+ 0,0 %
Épargne brute (CAF) *	2 690 572 €	2 065 796 €	- 23,2 %
Ratio d'épargne (% des recettes réelles)	9,7 %	7,5 %	—
Épargne nette (après rembt. capital)	1 649 260 €	1 185 393 €	- 28,1 %

* L'épargne brute est calculée hors cessions d'actifs (art. 775 : 288 889 €), hors reprises sur provisions (chap. 78 : 14 971 €) et hors provisions (chap. 68 : 5 397 €).

Les recettes réelles de fonctionnement demeurent stables à 27 727 916 €. En revanche, les dépenses progressent de +2,5 %, générant une compression de l'épargne brute, qui s'établit à 2 065 796 € (7,5 % des recettes réelles, contre 9,7 % en 2024). Ce recul de 23,2 %, expliqué en grande partie par la hausse de la masse salariale, appelle une vigilance pour les exercices à venir.

2. Les dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2024	CA 2025	Évolution	Budgété 2025	Taux d'exécution
011 - Charges à caractère général	5 617 927 €	3 835 499 €	- 31,7 %	4 878 485 €	78,6 %
012 - Charges de personnel	11 048 343 €	11 670 909 €	+ 5,6 %	12 000 000 €	97,3 %
014 - Atténuations de produits	2 589 518 €	2 537 482 €	- 2,0 %	2 581 877 €	98,3 %
65 - Autres charges de gestion courante	5 692 375 €	7 534 865 €	+ 32,4 %	7 631 726 €	98,7 %
66 - Charges financières	69 605 €	54 795 €	- 21,3 %	58 926 €	93,0 %
67 - Charges exceptionnelles	14 376 €	13 600 €	- 5,4 %	20 000 €	68,0 %
68 - Dotations aux amortissements et provisions	0 €	5 397 €		60 000 €	9,0 %
TOTAL dépenses réelles	25 032 144 €	25 647 149 €	+ 2,5 %	27 231 014 €	94,2 %

Chapitre 011 — Charges à caractère général : la baisse apparente de -31,7 % résulte d'un transfert comptable de la compétence déchets, antérieurement imputée en partie sur le 011 et désormais intégralement portée par la contribution au syndicat PRECOVAL (chapitre 65).

Chapitre 012 — Charges de personnel : la masse salariale s'élève à 11 670 909 €, en hausse de 5,6 % (97,3 % des crédits ouverts). Cette progression traduit la volonté de renforcer les services avec plusieurs recrutements effectués en 2025 dans le cadre de la réorganisation. Elle intègre également l'impact de la hausse de +3 points du taux CNRACL.

Chapitre 65 — Autres charges de gestion courante : ce poste progresse de +32,4 % à 7 534 865 €. L'essentiel tient au transfert de la contribution déchets (PRECOVAL) depuis le chapitre 011. Au total, la contribution au syndicat PRECOVAL s'est élevée en 2025 à 4 739 900 €. Les autres postes significatifs

sont la contribution au SDIS (888 729 €), les indemnités des élus (211 568 €) et les attributions de compensation.

Chapitre 66 — Charges financières : les intérêts de la dette continuent de décroître (-21,3 %) à 54 795 €, grâce à la réduction régulière de l'encours et à l'absence de nouveaux emprunts.

3. Les recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2024	CA 2025	Évolution	Budgété 2025	Taux d'exécution
013 - Atténuations de charges	239 360 €	267 590 €	+ 11,8 %	220 000 €	121,6 %
70 - Produits des services et du domaine	4 707 853 €	4 894 986 €	+ 4,0 %	4 666 335 €	104,9 %
73 - Impôts et taxes	7 553 528 €	7 544 742 €	- 0,1 %	7 449 549 €	101,3 %
731 - Fiscalité Locale	10 983 299 €	11 359 735 €	+ 3,4 %	10 983 299 €	103,4 %
74 - Dotations et participations	3 514 975 €	3 205 464 €	- 8,8 %	3 669 977 €	87,3 %
75 - Autres produits de gestion courante	437 360 €	374 432 €	- 14,4 %	274 000 €	136,7 %
77 - Produits exceptionnels hors cessions	286 340 €	65 996 €	- 77,0 %	0 €	—
78 - Reprises sur provisions	0 €	14 971 €		0 €	—
TOTAL recettes réelles	27 722 715 €	27 727 916 €	+ 0,0 %	27 263 160 €	101,7 %

* Le chapitre 77 comprend en outre 288 889 € de cessions d'actifs (art. 775), exclues du calcul de l'épargne brute.

* Les taux de fiscalité directe locale sont inchangés en 2025 (CFE : 21,26 %, TFB : 5,26 %, TFNB : 15,36 %, TH résidences secondaires : 9,67 %).

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 27 727 916 €, en quasi-stabilité (+0,02 %). Ce résultat global masque des évolutions contrastées : le gel des fractions de TVA compensatoires pèse sur le chapitre 73 (-0,1 %), tandis que les dotations et participations reculent sensiblement (chap. 74, -8,8 %) et les produits exceptionnels chutent (chap. 77, -77,0 %). Ces baisses sont compensées par la progression de la fiscalité locale transférée (chap. 731, +3,4 %), des produits de services (chap. 70, +4,0 %, portés par les recettes enfance) et des atténuations de charges (chap. 013, +11,8 %).

Titre 2 - Budget principal - Section d'investissement

1. Vue d'ensemble

L'exercice 2025 marque une forte montée en puissance de l'investissement. Les dépenses réelles d'investissement (hors remboursement de capital) s'élèvent à 7 001 153 €, soit plus du double de 2024 (+128 %).

Dépenses réelles d'investissement	CA 2024	CA 2025	Évolution	Budgété 2025	Taux d'exécution
Dépenses d'équipement brut (chap. 20+21+23)	2 935 193 €	6 724 160 €	+ 129,1 %	12 972 788 €	51,8 %
Subventions d'équipement versées (chap. 204)	122 374 €	276 992 €	+ 126,3 %	1 101 708 €	25,1 %
Total dépenses réelles d'investissement hors dettes	3 057 567 €	7 001 153 €	+ 129,0 %	14 074 497 €	49,7 %
Remboursement du capital de la dette (chap. 16)	1 041 312 €	880 403 €	- 15,5 %	891 437 €	98,8 %

Recettes réelles d'investissement	CA 2024	CA 2025	Évolution	Budgété 2025	Taux d'exécution.
FCTVA et excédents capitalisés (chap. 10)	2 674 927 €	2 876 888 €	+ 7,6 %	2 504 252 €	114,9 %
Subventions d'investissement reçues (chap. 13)	715 388 €	1 308 973 €	+ 83,0 %	3 411 959 €	38,4 %
Autres recettes réelles d'investissement	274 861 €	276 135 €	+ 0,5 %	311 000 €	88,8 %
Total recettes réelles d'investissement	3 662 176 €	4 462 096 €	+ 21,8 %	6 227 211 €	71,7 %

2. Restes à réaliser au 31 décembre 2025

Le solde net des restes à réaliser (RAR) du budget principal en investissement s'établit comme suit :

	RAR dépenses	RAR recettes	Solde
Budget principal	3 470 284 €	1 035 300 €	- 2 434 984 €

L'écart de 2 434 984 € représente la part des dépenses engagées non encore financée par des recettes identifiées. Ce solde a été intégré dans la section d'investissement du budget 2026.

3. Principales réalisations 2025

L'exercice 2025 se caractérise par un effort d'investissement soutenu sur le budget principal, avec un volume de dépenses réelles d'investissement mandatées d'environ 7,0 M€. Cinq grandes orientations structurent cet engagement.

- Les équipements sportifs intercommunaux (2,74 M€)

La construction du gymnase intercommunal du lycée de Bourg-Achard constitue l'opération majeure de l'exercice. Des interventions complémentaires ont également été réalisées sur les gymnases Dannetot à Bourg-Achard et de Bourneville.

- Les travaux de voirie, de réseaux et de mobilités douces (2,48 M€)

Le programme annuel de voirie constitue le second poste d'investissement. Parmi les opérations les plus significatives figurent les travaux de la rue de l'Avenir (environ 530 K€ cumulés), les chantiers d'enrobés à Saint-Denis-des-Monts, Saint-Ouen-du-Tilleul, Caumont, Hauville, Bosroumois, Éturqueraye ou encore Les Monts-du-Roumois. Des travaux de signalisation horizontale et de mise aux normes ont complété ce programme.

L'exercice a par ailleurs permis de poursuivre la structuration de la politique de mobilités douces : lancement des études géotechniques préalables à l'aménagement de l'axe cyclable 4, missions de relevés topographiques, fourniture et pose d'une passerelle piétonne et cyclable à Aizier, création d'une boucle de promenade et de randonnée.

- Les travaux sur le patrimoine bâti et les équipements communautaires (930 K€)

Ce poste regroupe l'ensemble des interventions réalisées sur les bâtiments et équipements de la collectivité, hors gymnases. Le réaménagement du bâtiment annexe du siège a donné lieu à des travaux d'isolation, de doublage, de plomberie, de peinture et de revêtement de sol pour un montant cumulé d'environ 100 K€. Des opérations de maintenance et d'amélioration ont été conduites sur le Logis et les communs. Les équipements dédiés à l'enfance et à la jeunesse ont fait l'objet d'investissements significatifs (environ 156 K€), portant sur la sécurisation des sites ainsi que sur la création d'espaces de jeux et l'acquisition de mobilier pour les structures ALSH et périscolaires.

- Le renouvellement du parc automobile (312 K€)

Le renouvellement du parc de véhicules a porté sur l'acquisition de dix véhicules légers destinés aux services techniques et aux équipes de terrain (environ 245 K€), complétée par l'achat de véhicules utilitaires, dont deux Peugeot Boxer.

- Les fonds de concours aux communes (257 K€)

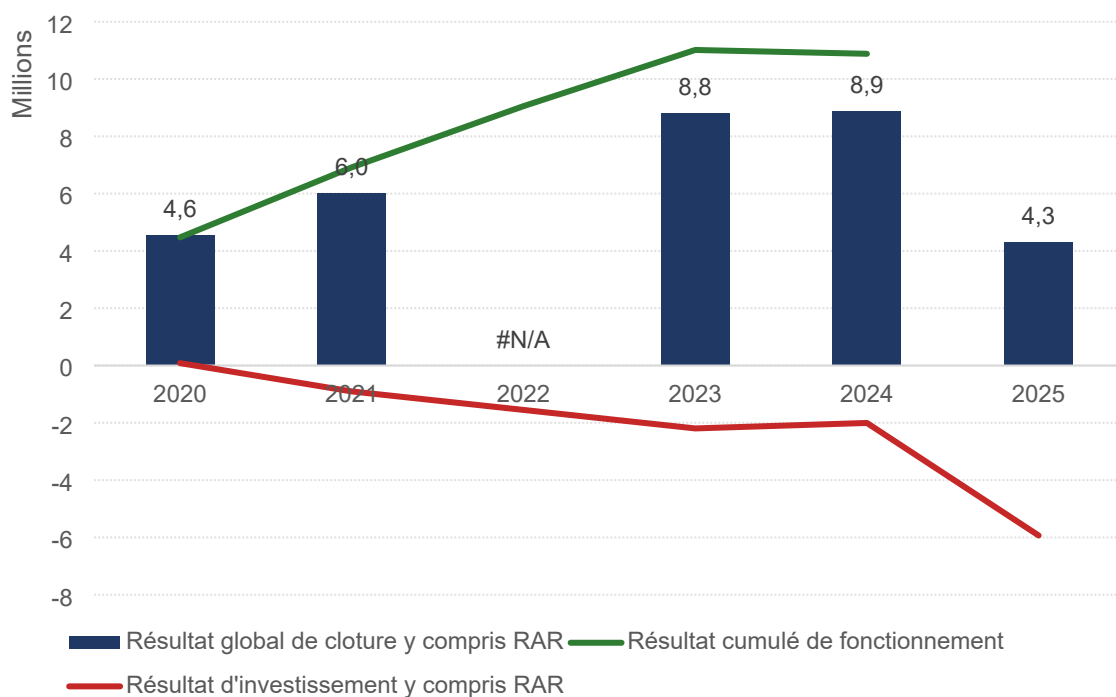
La communauté de communes a versé 257 K€ de fonds de concours au bénéfice de ses communes membres, au titre de 34 conventions couvrant des projets d'intérêt local : création et réhabilitation de cheminements accessibles à Grand-Bourgtheroulde (37 K€), aires de jeux au Thuit-de-l'Oison (26 K€) et à La Trinité-de-Thouberville (16 K€), aménagement de trottoirs au centre-bourg de Saint-Pierre-du-Bosguérard (19 K€), aménagement de la mare à La Haye-Aubrée (16 K€), skate parc à Saint-Ouen-de-Thouberville (12 K€), cabinet médical au Thuit-de-l'Oison (12 K€) ou encore rénovation de la chaumière à Sainte-Opportune-la-Mare.

Titre 3 - Budget principal - Résultat global 2025

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice 2025			
Fonctionnement	28 766 311,70 €	30 146 157,76 €	1 379 846,06 €
Investissement (hors RAR)	10 257 642,85 €	7 822 596,71 €	- 2 435 046,14 €
Restes à réaliser	3 470 283,86 €	1 035 300,26 €	- 2 434 983,60 €
Reports N-1			
Fonctionnement (002 — excédent reporté)	—	8 876 247,94 €	8 876 247,94 €
Investissement (001 — déficit reporté)	1 061 968,55 €	—	- 1 061 968,55 €
Résultats cumulés			
Fonctionnement	28 766 311,70 €	39 022 405,70 €	10 256 094,00 €
Investissement (y compris RAR)	14 789 895,26 €	8 857 896,97 €	- 5 931 998,29 €
Résultat global de clôture (y compris RAR)	43 556 206,96 €	47 880 302,67 €	4 324 095,71 €

Le résultat global de clôture, restes à réaliser inclus, s'établit à 4 324 096 €. Le solide excédent cumulé de fonctionnement (10 256 094 €) reflète les équilibres structurels bâtis sur plusieurs exercices. Le déficit cumulé d'investissement (- 5 931 998 €) s'explique par la montée en puissance du programme d'investissement, financé sans recours à l'emprunt.

Évolution pluriannuelle des résultats cumulés - Budget principal (2020-2025)



Titre 4 - Les budgets annexes

La CCRS gère neuf budgets annexes couvrant ses compétences spécialisées : l'aide à domicile, l'office du tourisme, les autorisations du droit des sols, la résidence autonomie Jean-Guenier, l'assainissement collectif, le SPANC, les zones d'activités de Thuit-Anger et de Quillebeuf, et le Parc du Roumois.

1. Aide à domicile

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice 2025			
Fonctionnement	2 266 049,04 €	1 999 086,48 €	- 266 962,56 €
Investissement (hors RAR)	23 016,30 €	2 631,70 €	- 20 384,60 €
Restes à réaliser	2 937,00 €	—	- 2 937,00 €
Reports N-1			
Fonctionnement (002 — excédent reporté)	—	557 667,99 €	557 667,99 €
Investissement (001 — excédent reporté)	—	33 965,00 €	33 965,00 €
Résultats cumulés			
Fonctionnement	2 266 049,04 €	2 556 754,47 €	290 705,43 €
Investissement (y compris RAR)	25 953,30 €	36 596,70	10 643,40 €
Résultat global de clôture (y compris RAR)	2 292 002,34 €	2 593 351,17 €	301 349,83 €

Le budget annexe Aide à domicile enregistre un déficit de fonctionnement de l'exercice de - 266 963 €. Les dépenses (stables par rapport à 2024) sont essentiellement des charges de personnel (2 139 003 €). Le résultat cumulé de fonctionnement reste positif (290 705 €), grâce aux excédents des exercices antérieurs.

La chute du résultat s'explique par la forte baisse de la subvention versée par le budget principal. Là où la subvention était de 482 K€ en 2024, elle n'est que de 30 K€ en 2025.

2. Office du tourisme

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice 2025			
Fonctionnement	162 000,30 €	144 057,55 €	- 17 942,75 €
Investissement (hors RAR)	25 489,13 €	17 262,73 €	- 8 226,40 €
Restes à réaliser	—	—	—
Reports N-1			
Fonctionnement (002 — excédent reporté)	—	74 619,97 €	74 619,97 €
Investissement (001 — excédent reporté)	—	9 684,87 €	9 684,87 €

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultats cumulés			
Fonctionnement	162 000,30 €	218 677,52 €	56 677,22 €
Investissement (y compris RAR)	25 489,13 €	26 947,60 €	1 458,47 €
Résultat global de clôture (y compris RAR)	187 489,43 €	245 625,12 €	58 135,69 €

Le budget de l'Office du tourisme affiche un léger déficit sur l'exercice (- 17 943 €), résorbé par le report antérieur. Le résultat global de clôture reste positif à 58 136 €. Les recettes propres (locations du gîte de Barneville, recettes touristiques) sont en diminution de plus de 10 K€. Les charges de personnel sont en hausse (+27 K€) en raison d'un renforcement des équipes.

3. Autorisations du droit des sols (ADS)

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice 2025			
Fonctionnement	175 068,42 €	194 230,00 €	19 161,58 €
Investissement (hors RAR)	—	7 541,00 €	7 541,00 €
Restes à réaliser	6 576,00 €	—	- 6 576,00 €
Reports N-1			
Fonctionnement (002 — excédent reporté)	—	19 024,79 €	19 024,79 €
Investissement (001 — excédent reporté)	—	19 962,70 €	19 962,70 €
Résultats cumulés			
Fonctionnement	175 068,42 €	213 254,79 €	38 186,37 €
Investissement (y compris RAR)	6 576,00 €	27 503,70 €	20 927,70 €
Résultat global de clôture (y compris RAR)	181 644,42 €	240 758,49 €	59 114,07 €

Le service ADS est à l'équilibre avec un excédent de fonctionnement sur l'exercice de 19 162 €. La CAF s'établit à 26 703 €. Le résultat global de clôture est de 59 114 €.

4. Résidence autonomie Jean-Guenier

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice 2025			
Fonctionnement	708 860,75 €	883 222,01 €	174 361,26 €
Investissement (hors RAR)	258 203,63 €	303 475,33 €	45 271,70 €
Restes à réaliser	16 147,51 €	—	- 16 147,51 €
Reports N-1			

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	—	—	—
Investissement (001 — déficit reporté)	109 453,11 €	—	- 109 453,11 €
Résultats cumulés			
Fonctionnement	708 860,75 €	883 222,01 €	174 361,26 €
Investissement (y compris RAR)	383 804,25 €	303 475,33 €	- 80 328,92 €
Résultat global de clôture (y compris RAR)	1 092 665,00 €	1 186 697,34 €	94 032,34 €

La résidence dégage un excédent de fonctionnement sur l'exercice de 174 361 € grâce à la subvention de 220 000 € (+30 K€ par rapport à 2024) versée par le budget principal. Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 138 K€ par rapport à 2024, les recettes de 100 K€. Le résultat global affiche un excédent de 94 032 €.

5. Assainissement collectif

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice 2025			
Fonctionnement	2 821 400,18 €	1 817 861,17 €	- 1 003 539,01 €
Investissement (hors RAR)	1 169 775,45 €	1 500 247,38 €	330 471,93 €
Restes à réaliser	94 251,21 €	184 164,14 €	89 912,93 €
Reports N-1			
Fonctionnement (002 — excédent reporté)	—	2 741 819,66 €	2 741 819,66 €
Investissement (001 — excédent reporté)	—	1 010 609,80 €	1 010 609,80 €
Résultats cumulés			
Fonctionnement	2 821 400,18 €	4 559 680,83 €	1 738 280,65 €
Investissement (y compris RAR)	1 264 026,66 €	2 695 021,32 €	1 430 994,66 €
Résultat global de clôture (y compris RAR)	4 085 426,84 €	7 254 702,15 €	3 169 275,31 €

Le résultat de fonctionnement de l'exercice (- 1 003 539 €) intègre une facturation sur deux exercices du traitement des eaux usées par la Métropole de Rouen. Sur l'exercice 2024, le traitement des eaux usées 2023 n'a pas été facturé : en conséquence, sur l'exercice 2025, la CCRS a payé le traitement des eaux des années 2023 et 2024.

La capacité d'autofinancement est de - 213 093 €, fortement grevée par cette double facturation. Le montant des factures qui auraient dû être adressées par la Métropole en 2024 s'élève à 415 355 €.

Le résultat cumulé de fonctionnement reste largement positif (1 738 281 €) grâce aux excédents accumulés.

6. SPANC

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice 2025			
Fonctionnement	245 940,40 €	246 682,66 €	742,26 €
Investissement (hors RAR)	7 224,01 €	21 399,98 €	14 175,97 €
Restes à réaliser	20 696,06 €	—	- 20 696,06 €
Reports N-1			
Fonctionnement (002 — excédent reporté)	—	572 138,24 €	572 138,24 €
Investissement (001 — excédent reporté)	—	245 460,70 €	245 460,70 €
Résultats cumulés			
Fonctionnement	245 940,40 €	818 820,90 €	572 880,50 €
Investissement (y compris RAR)	27 920,07 €	266 860,68 €	238 940,61 €
Résultat global de clôture (y compris RAR)	273 860,47 €	1 085 681,58 €	811 821,11 €

Le SPANC présente un quasi-équilibre en fonctionnement sur l'exercice (+ 742 €). Les redevances couvrent les charges de personnel et de fonctionnement. Le résultat global de clôture est solide : 811 821 €.

7. Zone d'activités de Thuit-Anger

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice 2025			
Fonctionnement	7 223 409,93 €	7 389 169,79 €	165 759,86 €
Investissement (hors RAR)	7 377 596,57 €	7 108 859,56 €	- 268 737,01 €
Restes à réaliser	—	—	—
Reports N-1			
Fonctionnement (002 — excédent reporté)	—	3 239 225,54 €	3 239 225,54 €
Investissement (001 — déficit reporté)	3 067 301,45 €	—	- 3 067 301,45 €
Résultats cumulés			
Fonctionnement	7 223 409,93 €	10 628 395,33 €	3 404 985,40 €
Investissement (y compris RAR)	10 444 898,02 €	7 108 859,56 €	- 3 336 038,46 €
Résultat global de clôture (y compris RAR)	17 668 307,95 €	17 737 254,89 €	68 946,94 €

Ce budget affiche un excédent de fonctionnement sur l'exercice de 165 760 €. La dette restante s'élève à 967 694 € au 31 décembre 2025 (extinction en 2030). Le résultat global de clôture (68 947 €) intègre le déficit cumulé d'investissement.

8. Zone d'activités de Quillebeuf

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice 2025			
Fonctionnement	50 361,56 €	69 109,29 €	18 747,73 €
Investissement (hors RAR)	41 296,46 €	38 359,00 €	- 2 937,46 €
Restes à réaliser	35 483,70 €	—	- 35 483,70 €
Reports N-1			
Fonctionnement (002 — excédent reporté)	—	206 087,01 €	206 087,01 €
Investissement (001 — excédent reporté)	—	9 029,21 €	9 029,21 €
Résultats cumulés			
Fonctionnement	50 361,56 €	275 196,30 €	224 834,74 €
Investissement (y compris RAR)	76 780,16 €	47 388,21 €	- 29 391,95 €
Résultat global de clôture (y compris RAR)	127 141,72 €	322 584,51 €	195 442,79 €

Le budget affiche un excédent de fonctionnement de 18 748 €. Les loyers des immeubles en constituent la principale recette. Le résultat global de clôture s'établit à 195 443 €.

9. Parc du Roumois

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice 2025			
Fonctionnement	439 067,61 €	439 067,41 €	- 0,20 €
Investissement (hors RAR)	439 067,41 €	418 171,40 €	- 20 896,01 €
Restes à réaliser	—	—	—
Reports N-1			
Fonctionnement (002 — excédent reporté)	—	1 291 062,13 €	1 291 062,13 €
Investissement (001 — déficit reporté)	411 271,40 €	—	- 411 271,40 €
Résultats cumulés			
Fonctionnement	439 067,61 €	1 730 129,54 €	1 291 061,93 €
Investissement (y compris RAR)	850 338,81 €	418 171,40 €	- 432 167,41 €

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat global de clôture (y compris RAR)	1 289 406,42 €	2 148 300,94 €	858 894,52 €

Ce budget présente un résultat de l'exercice quasi nul. Le résultat cumulé de fonctionnement reste très largement excédentaire (1 291 062 €), fruit des cessions antérieures. Le résultat global de clôture s'établit à 858 895 €.

Titre 5 - Analyse financière globale

1. Évolution pluriannuelle de l'épargne brute

L'épargne brute mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources propres après couverture de ses charges courantes. C'est l'indicateur central de la santé financière.

	2022	2023	2024	2025
Budget principal	3 434 729 €	3 930 529 €	2 690 572 €	2 065 796 €
Budgets annexes (ensemble)	2 194 441 €	1 874 124 €	1 943 067 €	- 113 625 €
TOTAL CONSOLIDÉ	5 629 170 €	5 804 653 €	4 633 639 €	1 952 171 €
Évolution N/N-1	—	+ 3,1 %	- 20,2 %	- 57,9 %

⚠ L'épargne brute consolidée 2025 (1 952 171 €) accuse une baisse de 57,9 % par rapport à 2024. Même si plusieurs budgets annexes contribuent à cette dégradation, c'est principalement le budget assainissement collectif qui pèse sur ce ratio puisqu'il passe de 1 141 544 € en 2024 à - 213 093 € en 2025.

2. La dette bancaire consolidée

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit en 2025. L'encours de dette bancaire consolidé se réduit mécaniquement grâce aux remboursements annuels en capital. Les emprunts existants sont tous à taux fixes faibles, contractés dans des conditions favorables.

Budget	Encours 01/01/2025	Encours 31/12/2025	Remboursement capital 2025	Évolution
Budget principal	5 344 287 €	4 463 884 €	880 403 €	- 16,5 %
Assainissement collectif	4 385 783 €	4 032 938 €	470 017 €	- 8,0 %
Résidence autonomie	166 585 €	25 000 €	141 585 €	- 85,0 %
ZA Thuit-Anger	1 243 582 €	967 694 €	275 888 €	- 22,2 %
ZA Quillebeuf	333 695 €	301 459 €	32 236 €	- 9,7 %
TOTAL CONSOLIDÉ	11 473 933 €	9 790 974 €	1 682 958 €	- 14,7 %

La dette bancaire consolidée s'établit à 9 790 974 € au 31 décembre 2025, soit 230 € par habitant. Cette réduction régulière constitue un atout financier structurel pour la collectivité, qui préserve ainsi pleinement sa capacité d'emprunt pour les exercices futurs.

3. Les ratios de gestion

Indicateur	2024	2025
Taux d'épargne brute — budget principal	9,7 %	7,5 %
Taux d'épargne nette — budget principal	5,9 %	4,3 %
Capacité de désendettement — budget principal (années)	1,99	2,16
Capacité de désendettement — consolidée (années) *	2,48	5,02

Indicateur	2024	2025
Encours de dette / habitant — consolidé	271 €	230 €
Dépenses d'équipement brut / habitant — budget principal	69 €	158 €

* La capacité de désendettement consolidée rapporte la dette consolidée à l'épargne brute consolidée. Le seuil d'alerte communément retenu est de 10 ans.

Malgré la dégradation de l'épargne brute, la capacité de désendettement consolidée demeure à un niveau acceptable, à 5,02 années, soit très en-deçà du seuil d'alerte de 10 ans. Ce niveau témoigne d'une structure financière saine. La hausse par rapport à 2024 (2,48 ans) s'explique par la contraction de l'épargne consolidée sur l'exercice.

Titre 6 - Conclusion et perspectives

L'analyse du compte administratif 2025 fait ressortir trois points de vigilance principaux.

Premièrement, l'érosion de l'épargne brute du budget principal (7,5 % des recettes contre 9,7 % en 2024). Si ce niveau reste acceptable, la tendance baissière depuis 2023 (9,3 %) appelle à une maîtrise stricte des charges de fonctionnement, en particulier la masse salariale.

Deuxièmement, la situation déficitaire de plusieurs budgets annexes sur l'exercice (aide à domicile, assainissement collectif, office du tourisme, Parc du Roumois). Les résultats cumulés restent majoritairement positifs grâce aux excédents accumulés, mais les équilibres structurels de ces services méritent d'être examinés.

Troisièmement, la montée en charge du programme d'investissement, financé intégralement sur fonds propres, génère un solde de RAR de 2 434 984 € intégré dans le budget 2026.

Le budget primitif 2026 a été voté avec reprise anticipée des résultats. Les montants définitifs issus du présent compte administratif seront inscrits par décision modificative.

Les principaux enjeux et risques identifiés pour 2026 sont les suivants :

- Pressions inflationnistes persistantes liées aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient, susceptibles d'affecter les prix de l'énergie et des matériaux de construction,
- Masse salariale élevée, avec la montée en charge sur année pleine des recrutements effectués,
- Hausse supplémentaire de +3 points CNRACL en 2026 (soit +6 points cumulés depuis 2025).

En contrepartie, la collectivité dispose d'atouts structurels solides : aucun nouvel emprunt, une dette bancaire consolidée faible (9 790 974 €) en réduction régulière, une capacité de désendettement saine (5,02 ans), et d'importants excédents cumulés de fonctionnement (10 256 094 € pour le seul budget principal).